

Un baccalauréat "aménagé" à cause du Covid: les scénarios bientôt dévoilés par Blanquer

Paris, 1 avr. 2020 (AFP) -

Le bac aura lieu mais il sera "aménagé": Jean-Michel Blanquer doit détailler d'ici la fin de semaine les options retenues pour que les Terminales puissent obtenir leur diplôme malgré l'incertitude sur la date de reprise des cours.

"Oui, il y aura un baccalauréat. Mon premier objectif est de garantir à tous les élèves de Terminale qu'ils ne soient pas lésés", martèle depuis plusieurs jours le ministre de l'Education.

Pressé de répondre aux interrogations des familles et enseignants, qui sont pour l'instant dans le flou, il doit s'exprimer sur le sujet avant la fin de la semaine, probablement vendredi.

Une chose est sûre: le baccalauréat, qui devait se tenir cette année pour la dernière fois sous sa forme actuelle, va connaître des "aménagements" en raison de l'épidémie de coronavirus, a reconnu le ministre.

"Il est certain que les modalités habituelles du baccalauréat ne seront pas conservées telles quelles", affirme aussi Philippe Vincent, secrétaire général du SNPDEN, premier syndicat des chefs d'établissement.

Puisque les lycéens suivent leurs cours à distance depuis la fermeture des établissements le 16 mars, "il y aura forcément une dose de contrôle continu", a concédé M. Blanquer.

Reste à savoir dans quelles proportions.

"Nous plaidons pour un maximum de contrôle continu car la situation sanitaire est encore très floue", souligne Stéphane Crochet, du syndicat enseignant SE-Unsa. "Ce serait imprudent de reconstruire des sujets et de finalement devoir tout refaire d'ici un mois, le contrôle continu est plus simple".

Selon une source proche du dossier, le ministre de l'Education pourrait annoncer plusieurs scénarios en fonction de la date de reprise des cours, que nul ne connaît encore puisqu'elle dépend de l'évolution de l'épidémie.

Si les cours reprennent entre le 4 et le 18 mai, une épreuve écrite (au lieu de cinq ou six habituellement) pourrait encore être maintenue fin juin: sans doute la dominante des trois séries (philo en L, sciences économiques en ES et mathématiques en S). Les bulletins de l'année des élèves serviraient alors à compléter la moyenne.

- Les jurys maintenus -

Si la reprise ne se faisait pas avant le 18 mai, l'organisation d'écrits semblerait impossible et le contrôle continu compterait pour la totalité de la moyenne finale.

Faudra-t-il utiliser les notes des deux premiers trimestres de Terminale, comme le préconisent plusieurs syndicats (Unsa, Snes-FSU, Snaic) ? Ou bien intégrer aussi celles de l'année de Première, une option retenue par le Sgen-CFDT ?

Il semble en tout cas y avoir consensus pour ne pas utiliser les notes qui auraient pu être attribuées pendant toute la durée du confinement, par souci d'équité entre les élèves.

Autre point de convergence: la nécessité de maintenir un jury d'harmonisation des notes. "A partir du moment où il y a du contrôle continu c'est indispensable qu'il y ait un jury avec des professeurs différents de ceux des élèves dont ils étudient les dossiers", estime Sophie Vénéitay, secrétaire générale adjointe du Snes-FSU, premier syndicat du secondaire.

Selon la source proche du dossier, le ministre pourrait aussi annoncer que les oraux de rattrapage, prévus début juillet, seraient ouverts cette année --"dans un souci de bienveillance"-- à tous les élèves n'ayant pas eu la moyenne et pas seulement à ceux dont la note finale est comprise entre 8 et 10 comme c'est le cas habituellement.

Quant aux épreuves du bac français pour les élèves de Première et du brevet pour ceux de Troisième, tout dépendra également de la date de reprise. Plus elle sera tardive, moins il sera possible d'organiser des écrits. En français, seuls les oraux pourraient être finalement conservés, tandis que la part du contrôle continu du brevet risque fort de peser davantage que d'ordinaire.

asm-ito/jt/mm



PAYS :France
SURFACE :94 %
PERIODICITE :Quotidien



► 1 avril 2020 - Edition Fil Gen

Afp le 01 avr. 20 à 16 58.